Image not found or type unknown

Délai pour saisir la justice

Par **eli1**, le **16/12/2018** à **18:26**

Bonjour,

J'étais locataire d'un appartement de 2011 à fin janvier 2014. Lorsque j'ai quitté ce logement mon propriétaire ne m'a pas rendu toute la caution car j'aivais laissé l'appartement sale. Je lui ai écrit en RAR et il m'a envoyé la facture de l'entreprise qui a nettoyé le logement.

Aujourd'hui, je voudrais saisir la justice pour qu'il me rende toute la caution, mais un avocat m'a parlé de delai de "proscription", de la loi ALUR et de la loi Macron de Aout 2015, mais je n'ai pas très bien compris.

Pourriez-vous me dire si je peux saisir la justice et jusqu'à quand ?

Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés